



Créteil, le 22 janvier 2024

Madame la Présidente,

En ce début d'année, FO-DGFIP 94 souhaite à tous les agents du Val de Marne, de tout grade, une année placée sous le signe de la santé, de la réussite et soyons très très optimiste, de la richesse, tant sur le plan indiciaire et indemnitaire qu'en termes d'emplois.

Eh oui, nous pensons que la recette pour rendre le personnel de la DGFIP plus heureux et augmenter par la même occasion l'attractivité de notre administration est simple. En voici les ingrédients :

- Une bonne poignée de points d'indices pour compenser a minima l'inflation,
- Quelques cuillères de revalorisation indemnitaire,
- Une pincée de véritables marques de reconnaissance (un pont naturel par exemple)
- Et des collègues, de nombreux collègues titulaires, afin de partager les joies de notre travail !

Notre ex-Directeur Général, grand soutien du PSG, a lui aussi présenté ses vœux aux agents, avant de quitter ses fonctions quelques jours après. A cette occasion, il a mentionné la nouvelle trajectoire d'emplois, qui inverserait la tendance de ces dernières années. En effet, je cite M. Fournel, pour « la 1ère fois depuis la création de la DGFIP, le solde net d'emploi serait GLOBALEMENT positif en 2024 ». Le mot important de cette phrase est GLOBALEMENT.

En reprenant les documents de l'administration, il est en effet clairement mentionné que le projet de loi de finances 2024 prévoit encore 200 suppressions nettes d'emplois pour la DGFIP. Mais si nous poussons plus loin l'analyse, les directions territoriales paieront encore une fois le prix fort, avec la suppression de 600 emplois dont 35 dans le Val de Marne (transferts des emplois dans le cadre des relocalisations y compris).

service	schéma d'emploi 2023	schéma d'emploi 2024	ETP au 31/12/2024
Administration centrale	+132	+140	2 881
Services régionaux	0	0	12
Services départementaux	-1314	-600	75 433
Autres	+332	+260	14 618
TOTAL	-850	-200	92 944

Ce sont donc bien les services déconcentrés qui seront une nouvelle fois affaiblis. Et nous ne doutons pas qu'il sera par la suite plus facile de justifier la montée en charge de structures supra-départementales ou nationales d'appui ou de soutien, et donc la fin d'une proximité déjà bien mise à mal par le NRP !

Pour F.O.-DGFIP 94, il faut d'urgence redonner à notre administration les moyens de continuer à exercer correctement l'intégralité de ses missions. La DGFIP permet en effet le financement de l'ensemble des politiques publiques et concourent donc à la cohésion sociale nationale plus fragile que jamais.

Au plan national mais aussi local, F.O.-DGFIP 94 ne peut que constater que depuis plus de dix ans la DGFIP paye au prix fort la politique continue de suppressions d'emplois dans la fonction publique (26 000 emplois supprimés en douze ans). Ce traitement n'a pas d'équivalent dans le secteur public et ressemblerait fort à un plan de sauvegarde de l'emploi si nous étions dans le secteur privé.

FO DGFIP 94 condamne la politique des gouvernements successifs qui ont toujours considéré les effectifs de la DGFIP comme une variable d'ajustement budgétaire. Avec ces nouvelles suppressions d'emplois, comment vont fonctionner les services du Val de Marne ?

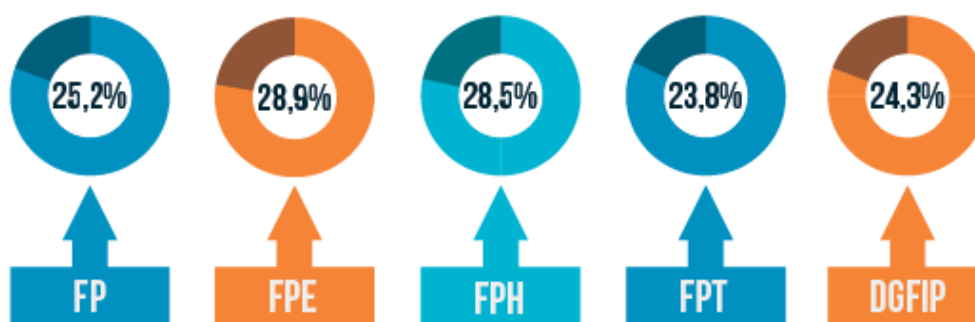
On demande toujours plus aux agents mais avec toujours moins d'agents. Depuis des années, les agents surcompensent ces suppressions d'emplois par leur investissement, leur conscience professionnelle et leur attachement à rendre un service public de qualité. Mais quid de leur santé physique et psychique, de leur reconnaissance professionnelle... et de leur pouvoir d'achat ?

Pour FO DGFIP, il y a urgence à ouvrir immédiatement de réelles négociations salariales dans la fonction publique avec l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 10 % et l'amélioration de la grille indiciaire.

Il y a urgence à revaloriser la part de l'indemnitaire (= primes et indemnités) dans la rémunération de **TOUS** les agents des finances publiques :

PART DE L'INDEMNITAIRE DANS LA RÉMUNÉRATION

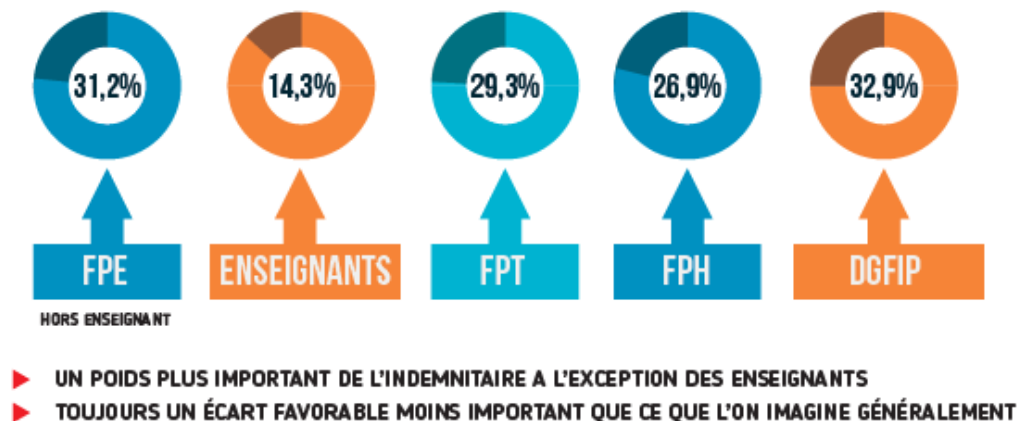
CATÉGORIE C



► UN POIDS INFÉRIEUR À LA MOYENNE FONCTION PUBLIQUE

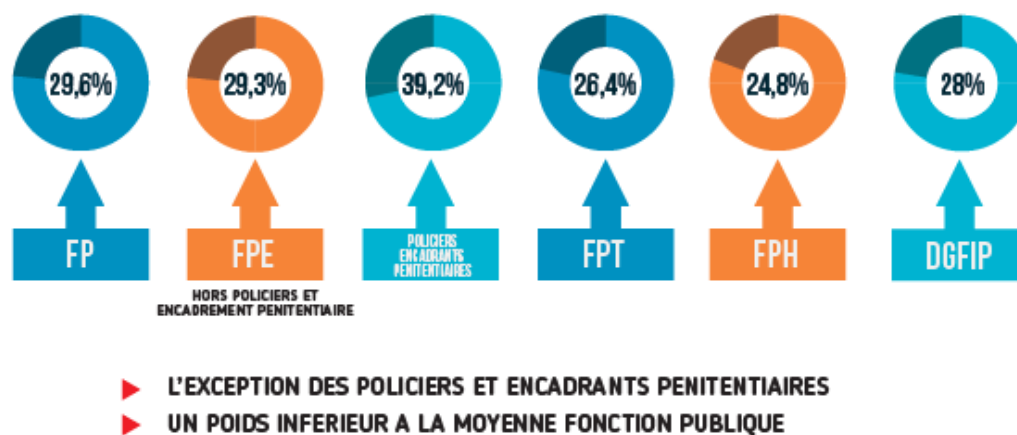
PART DE L'INDEMNITAIRE DANS LA RÉMUNÉRATION

CATÉGORIE A



PART DE L'INDEMNITAIRE DANS LA RÉMUNÉRATION

CATÉGORIE B



* *Chiffres issus de l'Administration. FPE = Fonction Publique Etat, FPT = Fonction Publique Territoriale, FPH = Fonction Publique Hospitalière. Les données sont des moyennes qui incluent tous les services (y compris, Bercy pour la DGFIP). La catégorie A inclut les inspecteurs mais aussi tous les A+.*

Après le boycott de la 1ère convocation pour signifier notre opposition aux nouvelles suppressions d'emplois, nous avons choisi de siéger aujourd'hui afin d'exprimer, en tant que représentant des personnels, la position des agents. Pour nous, mener systématiquement une politique de la « chaise vide » ne permet pas de défendre au mieux les agents du département.

Au cours de cette matinée, nous attendons que vous nous expliquiez comment les services vont pouvoir poursuivre leurs activités avec si peu de personnel et que vous nous répondiez à nos questions diverses.